

« ET CE TANGAGE DES LANGAGES » :  
L'ALTERNANCE CODIQUE ET  
TRADUCTIBILITÉ DANS *LA FEMME SANS*  
*SEPULTURE D'ASSIA DJEBAR*

**Katrien LIEVOIS**

Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes, Anvers,  
Belgique

**Introduction**

Pour la plupart des monolingues et pour de nombreux bilingues l'alternance codique doit être considérée en premier lieu comme une connaissance caduque d'une ou même de deux langues (Grosjean, 1982, 146-149). Selon de nombreux chercheurs, l'utilisation alternative de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou dans la même conversation (Grosjean, 1982, 145 ; Gardner-Chloros, 1991; Milroy et Muysken, 1995; Valdes-Fallis, 1977), peut cependant être envisagée comme la norme dans une communauté bi-ou multilingue (Romaine, 1995 ; Swigart, 1992). D'aucuns vont même jusqu'à affirmer que « the absence of code-switching can be as significant as the presence of it. » (Heller, 1992, 124) Si l'alternance codique entraîne donc souvent un rejet de la part des monolingues et un sentiment de culpabilité des bilingues, elle constitue une pratique fondamentale pour les bilingues et leur permet en quelque sorte de se situer en terrain commun et connu.

La sociolinguistique, l'ethnographie de la communication, la linguistique interactionniste, l'anthropologie linguistique, la

psycholinguistique et la didactique des langues apportent des éléments de réponse concernant les raisons qui pourraient expliquer l’alternance codique.

Il convient cependant tout d’abord de souligner que, si les travaux sur le sujet étaient dans un premier temps surtout à situer dans le domaine anglo-américain, les études dans une visée francophone sont apparues bien plus tard. (Canut, 2001)<sup>68</sup>

Un deuxième point à noter est que l’intérêt pour l’alternance codique s’est surtout manifesté dans le cadre d’études essentiellement linguistiques. Le phénomène est en effet encore très peu étudié à l’aide de textes littéraires. Dans son étude sur *l’hétérolinguisme* – un terme qu’il propose en tant que synonyme d’alternance codique – dans le roman québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, Rainier Grutman (1997) se propose en effet d’étudier les changements linguistiques à partir d’un corpus littéraire.

Nous nous proposons dans cette contribution d’analyser les cas d’alternance codique ou d’hétérolinguisme dans *Une femme sans sépulture* (2002). Consciente d’être « d’éducation française et de sensibilité algérienne, ou arabo-berbère » (Djebar, 1999, 26), Djebar considère que ce « triangle linguistique » lui permet des aller-retour incessants entre le berbère, l’arabe et la langue française.

Assia Djebar s’est exprimée beaucoup et volontiers sur les rapports qu’elle entretient avec son propre multilinguisme en général et avec la langue française en particulier. Ce va-et-vient entre différentes langues, ce « entre-deux-langues » (Djebar, 1999, 30-34) constitue en effet un des éléments fondateurs de son œuvre. L’auteur ne s’est cependant que très rarement étendue sur un des corollaires concrets du multilinguisme, l’alternance codique, même si elle a proposé à sa façon personnelle – et sans le savoir sans doute – une dénomination bien plus poétique pour évoquer le passage d’une langue à l’autre dans une conversation, notamment le terme de *tantage-langage* (Djebar, 1999, 51). Dans un entretien avec Lise Gauvin, elle précise : « Moi-même, je saute

<sup>68</sup> Celui qui s’intéresse plus particulièrement à l’alternance codique entre le français et l’arabe se référera entre autres à Barillot, 1983, Caubert, 2001, El Minaoui, 2001, Mellani, 2000, Mait M’Barek, 1988.

souvent d'une langue à l'autre. Mes images, mes souvenirs et les choses concrètes réclament l'emploi de l'arabe, mais je raisonne en français. » (Gauvin, 1996, 79)

Dans ses œuvres l'on retrouve de nombreux exemples de passages d'une langue à l'autre, ce qui semble montrer combien la romancière se rend compte du caractère usuel de l'alternance codique dans la communication entre bilingues.

Mais rendre compte de l'alternance codique entre le français et l'arabe algérien pose l'écrivain francophone devant un paradoxe bien particulier. Il va sans dire – et de nombreuses études l'ont démontré – que l'alternance codique ne se rencontre que dans des conversations entre bilingues. Un bilingue qui s'adresse à un monolingue ne changera pas de langue ; ce n'est que si son interlocuteur maîtrise aussi, mais pas nécessairement également, la deuxième langue, qu'il aura le choix de passer d'une langue à l'autre. Les exemples d'alternance codique dans *Une femme sans sépulture* relèvent tous d'une communication entre bilingues, mais pour rendre compte de ces exemples dans un roman écrit en français et qui s'adresse donc également à des lecteurs qui ne maîtrisent pas l'arabe, l'auteur doit insérer des indications comme « elle passe à l'arabe » (Djebab, 2002, 86), « dans notre dialecte commun » (Djebab, 2002 : 171) ou « et l'arabe ancestral me revenait » (Djebab, 2002 : 200-201). Ces indications sont d'autant plus précieuses que, dans la plupart des cas, les dialogues du roman, rendus en français, ont vraisemblablement été menés en arabe. *La femme sans sépulture* nous dévoile, par le biais de conversations entre la narratrice et les proches de Zoulilha au fur et à mesure, « une héroïne oubliée de la guerre d'Algérie, montée au maquis au printemps 1957 et portée disparue deux ans plus tard, après son arrestation par l'armée française » (Djebab, 2002, quatrième de couverture), qui nous est présentée dans son rôle de mère, d'épouse successive de trois maris, d'amie, d'opposante politique et de résistante.

## L’alternance codique et la traductibilité

Les conversations entre la narratrice d’une part et Hania et Mina, deux des filles de Zoulikha, ainsi que Tante Zohra et enfin Dame LIONNE, la cartomancienne et une des figures centrales de la résistance dans la ville, nous permettent de reconstruire ce qui fut la vie, la force et la « passion de Zoulikha. » (Djebbar, 2002, 16) La narratrice et Mina maîtrisent le mieux le français dans toutes ses nuances ; Hania le parle couramment, mais avoue à plusieurs reprises de se sentir plus à l’aise en arabe ; la Tante Zohra et la Dame LIONNE le pratiquent très peu. La plupart des conversations se sont donc apparemment déroulées en arabe et rendues en français.

Nous pouvons cependant citer plusieurs contextes où la romancière garde des termes arabes dans son texte. Un premier exemple :

*Jusque-là il avait contribué, avec quelques notables, à fonder une medersa privée pour l’enseignement de l’arabe – pour les filles comme pour les garçons. [...] Cette école fut installée dans une grande maison; c’était le bien d’un Arabe riche, venu d’ailleurs mais relégué à Césarée à cause de ses opinions nationalistes. On l’appelait le menfi. En retrouvant, quelques années plus tard, sa liberté de déplacement, il offrit cette maison en bien habous aux citadins de la ville, à condition d’y ouvrir cette medersa. L’enseignement de l’arabe tentait enfin de se moderniser. (Djebbar, 2002 : 70-71)*

Il s’agit ici d’alternances qui n’englobent qu’un substantif. Selon Shana Poplack, de tels « single noun switches [...] are often heavily loaded in ethnic content and would be placed low on the scale of translatability . [...] Many investigators do not consider [those] switches to represent true instances of code-switching, but rather to constitute an emblematic part of the speakers’monolingual style. » (1980, 589) Au sujet de la traductibilité de ces termes, il est intéressant de répéter de ce Weinrich affirme concernant les cas d’alternance emblématique : « Lexical borrowings can be described as a result of the fact that using ready-made designations is more economical than describing things afresh. Few users of language are poets. » (1968, 57)

Pour cet exemple, Assia Djebar ne propose en effet pas de traduction des trois termes arabes qu'elle intercale, mais utilise différentes techniques pour que son lecteur non arabophone puisse les comprendre.

Dans le cas de *medersa*, elle explique le terme dans le contexte et introduit dans la phrase suivante une anaphore lexicale, *cette école*, qui – sans se présenter comme une vraie traduction – permet avec les indications précédentes (*medersa privée pour l'enseignement de l'arabe*) au lecteur de se faire une idée de la signification du mot. Selon Yacine Derradji, qui étudie *Le français en Algérie : langue emprunteuse et langue empruntée*, « [p]our exprimer un vécu culturel, social, économique, religieux spécifique, le locuteur utilise les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français. » Le cas de médersa est classé sous « les emprunts appartenant au domaine institutionnel et politique, c'est-à-dire qui désignent et décrivent les éléments constitutifs des institutions algériennes ainsi que les diverses modalités de fonctionnement de celles-ci; [et plus particulièrement]: l'éducation et l'enseignement. »

Le mot *habous* est directement expliqué dans une note en bas de page, qui dit : « Bien habous : bien de mainmorte prévu par le droit musulman. » (Djebar, 2002, 71)

Pour ce qui est du terme *menfi*, aucune technique suffisante ne permet au non arabophone de savoir ce qu'il signifie. Son acception, *banni, déporté, exilé*, est en effet reliée à une partie de la phrase qui précède, « relégué à Césarée à cause de ses opinions nationalistes » et qui explique donc pourquoi on l'appelait le *menfi*, mais ce rapport n'est direct que pour ceux qui comprennent l'arabe. En prenant en compte la progression textuelle logique, un non arabophone pourrait également interpréter *menfi* comme *riche*, un autre élément de la phrase qui précède et qui nous décrit le mécène.

Plus loin dans le roman, nous rencontrons un deuxième exemple de terme arabe dans le texte français.

*Et j'élevai le ton ; et je craignis quelque piège. Elle me calma aussitôt. ' - Tu es bien la fille de ta mère, la moudjahidda '. Moi qui me sentais, comme ma mère, plus forte en français, je traduisis*

*instantanément : ‘ta mère, la combattante’. J’eus confiance, à cause de ce mot. Je m’assis à mon tour, par terre, face à elle.* (Djebar, 2002 : 187)

C'est Mina, la cadette et la plus francophone des filles de Zoulikha qui rend compte d'une conversation avec une mendiane qui s'avère être la messagère de sa mère. La conversation s'est selon toute vraisemblance une fois de plus déroulée en arabe et la romancière décide de ne pas traduire le terme *moudjahedda* en français, mais de recourir à un cas d'alternance codique emblématique. Cet exemple nous montre les limites de l'explication portant sur l'intraduisibilité des alternances emblématiques. Un terme que la romancière présente comme difficile à traduire, est immédiatement traduit par un de ses personnages qui est également narratrice de cet extrait. Mina indique d'ailleurs dans la phrase qui suit que le mot *moudjahidda* comporte, comme parfois le mot *combattante* en français d'ailleurs, une connotation positive.

Les exemples cités concernent des substantifs, la partie du discours qui se rencontre dans la plupart des cas d'alternance codique. (Poplack, 1980, 689 ; Bentahila, 1983) Dans le deuxième monologue de Zoulikha, néanmoins, la narratrice nous donne des explications sur un adjectif certes traduisible, mais dont le non arabophone ne comprend pas toutes les utilisations connotées :

*Vous marchez enfin, comme tant d'autres, soudain nombreuses au soleil, et n'en déplaise à celle qui me défia, dents serrées sous le voile de blanc sali, œil unique accusateur, vous, à votre tour, et ensemble, vous marchez enfin ‘nues’(il faut toujours dire ce dernier mot au féminin, en arabe, pour atténuer l’indécence et l’injustice de l’hyperbole).* (Djebar, 2002 : 171)

Un autre exemple montre un cas où le mot arabe est gardé, mais précédé d'une traduction qui est assumée par un des personnages :

*Mina intervient en français : – Dame lionne, (elle sourit, car elle aime traduire de l’arabe le prénom altier de la cartomancienne), Dame LIONNE, ou Lla Lbia si vous voulez, fut la cheville ouvrière du réseau de*

*citadines qui fournissait Zoulikha en médicaments, en argent, en vêtements d'homme.* (Djebar, 2002 : 84-85)

Le procédé est renversé : cette alternance codique ne s'avère pas difficile à traduire. Au contraire, si Mina décide de changer de langue (*intervient en français*) c'est qu'elle désire préparer sa traduction vers le français et qu'elle tire manifestement un certain plaisir de cette traduction d'un nom arabe. En démentant la logique de Weinrich, elle se présente effectivement non seulement comme une utilisatrice de la langue, mais également, à son niveau, comme une poétesse, qui goûte mieux le caractère altier du nom par le biais du mot français, que par le mot arabe. La connotation semble s'imposer à elle plus directement en français qu'en arabe. Cet exemple nous montre donc que des noms propres également, qui le plus souvent ne nécessitent pas de traduction, parce qu'ils n'ont pas de véritable signification, peuvent à certains moments se charger d'un sens, qu'il convient de traduire pour que le jeu sur la langue puisse se dévoiler. En voici un autre exemple : « La nuit où Mina se blottit dans l'une des pièces minuscules et sombres de Dame Lionne, Hania – dont le prénom signifie 'l'apaisée' – ne s'apaise pas. » (Djebar, 2002, 51-51)

Il est important de mentionner à ce sujet qu'Assia Djebar est en fait un pseudonyme de Fatima-Zohra Imalyène, née en 1936 à Cercell. De par le choix de son nom de plume, elle se montre sensible aux significations que peuvent avoir les noms propres : « ASSIA DJEBAR, qui signifie *intransigeance* (*djebar* en arabe classique c'est l'*Intransigeant*) et *consolation, réconciliation* (*Assia* en dialecte c'est *celle qui console, qui accompagne de sa présence*). » (Calle-Grüber, 2001, 11)

La signification des noms propres, mais également la force qui s'en dégage et que l'on peut y puiser, au sens presque littéral, est un motif qui intervient d'ailleurs de façon poignante vers la fin du roman. Zoulikha raconte dans son dernier monologue – fictif – à sa cadette, Mina, comment, soumise à la torture, elle se met à gémir et hanter ses tortionnaires par sa voix :

*Mais ma voix qui n'émettait aucun mot, ni arabe, ni berbère, ni français. Peut-être, il me semble 'ô Dieu, ô Prophète chéri' ou le dessin en creux de ces mots familiers ; peu à peu, ensuite, je déroulai, en lent chapelet, chacun de vos prénoms, y compris celui d'El Habib disparu, ton doux nom en dernier, modulé sans cesse tandis que mon vagin électrifié vrillait entièrement comme un puits sans fond... Dans cet antre autrefois de jouissance, ton prénom, tel un fil de soie pour s'enrouler infiniment jusqu'au fond de moi, pour m'assourdir et m'adoucir... 'Ô Dieu, ô doux Prophète !' et l'arabe ancestral me revenait ; eau de tendresse dans cette traversée. (DIEBAR, 2002 : 200-201)*

Plus tard, la narratrice et Mina, les deux personnages féminins du roman qui ont eu la formation scolaire la plus soignée et qui – partant – se sentent le plus à l'aise en français, commentent ensemble une traduction en français d'une expression en arabe dialectal :

*Toi qui es de la ville, tu te souviens, n'est-ce pas, de son nom : ahmar bou 'Ammar !*

– *Je me souviens, je réponds, presque mélancolique et me tournant vers Mina, traduisant de l'arabe dialectal en français : Ahmar bou 'Ammar, ce si fameux raisin de table, comment transposer ces mots, Mina ? (Je cherche, je souris puis, incertaine: )*

**Rouge écarlate, le raisin d'Ammar.**

– *Un peu trop long, remarque Mina. La concision, en arabe, est belle car il y a rime. (Djebar, 2002 : 105)*

Cet exemple montre une fois de plus, que pour des bilingues, l'alternance codique s'impose parce qu'ils estiment que l'autre langue ne permet de rendre une expression avec la même élégance, la même concision, la même connotation.

## **L'alternance situationnelle**

D'une part il y a eu des études qui ont tenté de formuler des caractéristiques structuro-linguistiques de l'alternance codique et qui se sont intéressées dans leur plus grande majorité à la formulation de contraintes (syntaxiques) du procédé. Dans ce cadre il s'agissait également de bien le distinguer d'autres

phénomènes de contact de langues. Une deuxième série d'études sur le sujet visait à rendre compte des aspects extra-linguistiques de l'alternance codique, aussi bien des alternances situationnelles que métaphoriques. (Blom, 1972)

Les alternances situationnelles sont celles qui peuvent s'expliquer par des changements dans la situation de communication ou parce que certains éléments de la situation se présentent selon un certain angle à un moment donné. Un des premiers facteurs constitutifs de la situation de communication concerne la caractérisation de participants<sup>69</sup> et plus particulièrement de leur connaissance ou préférence linguistique. Ce facteur a d'ailleurs amené certains chercheurs à établir une distinction entre la fonction « linguistique » de l'alternance codique qui serait le propre du bilinguisme complémentaire et la fonction « symbolique » qui serait la particularité du bilinguisme fonctionnel. (Dabène, 1995) Ainsi dans *La femme sans sépulture*, les alternances de l'arabe vers le français de Mina et ceux du français vers l'arabe de Hania s'expliquent de la même façon : là où l'aînée maîtrise le mieux l'arabe, la cadette préfère souvent s'exprimer en français. Ainsi dans l'exemple suivant :

*Face aux journalistes, déclare enfin Hania, quand ils viennent m'interroger sur Zoulilha, j'ai l'impression, en déroulant les mots... (elle passe soudain à la langue arabe, qu'elle a plus raffinée), en parlant de Zoulilha, il me semble que, à mon tour, je la tue !* (DJEBAR, 2002 : 48)

Dans le cadre d'*Une femme sans sépulture*, la connaissance des différentes langues est un des éléments constitutifs de l'analyse des différents personnages. Dans la lutte de la résistante Zoulilha contre le colonisateur français, la connaissance et l'utilisation de la langue française sont emblématiques. Zoulilha maîtrise très bien le français et le commissaire de police Costa, qui l'interrogera pendant des semaines lui en fera le compliment :

---

<sup>69</sup> Beaucoup moins d'études se sont intéressées à l'alternance codique en corrélation avec les catégories communément utilisées en sociolinguistique, comme le sexe, le statut social, la formation, l'âge... des participants. (Giesbers, 1989)

*Moi, sa proie, qu'il découvrait difficile à saisir, une anguille qui glissait, en dépit de ma façon contrainte de résister, quoi qu'il dise et quels que fussent ses compliments sur 'mon beau français et mon instruction'. (DJEBAR, 2002 : 121)*

C'est d'ailleurs cette excellente connaissance du français qui caractérise Zoulikha et qui permettra un jour à une jeune cousine de tromper les soldats français sur son identité :

*Djamila, c'est en français, figurez-vous, qu'elle leur a dit, sur un ton de colère et en français, ô doux Prophète : 'Pourquoi, pourquoi vous nous sortez ? 'Oui, mes chéries, en français !*

*Zohra Oudai revoit la scène, les yeux pétillants d'une malice inattendue :*

*– Ma cousine a prononcé ces mots en un français qu'elle avait appris, je ne sais comment, peut-être que, jeune fille, elle avait vécu quelque temps en ville chez des parents instruits. Les soldats, de l'entendre parler comme eux, se dirent aussitôt : 'C'est elle, la fameuse Zoulikha'. (DJEBAR, 2002 : 130)*

Zoulikha qui a quitté son deuxième mari, sous-officier de l'armée française, pour des divergences d'opinions politiques, trouvera le bonheur durable chez son troisième époux, dont l'ignorance quasi-totale du français est à plusieurs reprises soulignée. « Quand elle rencontra El Hadj, si différent de ses deux précédents maris et un peu plus jeune qu'elle, lui qui parlait berbère et arabe et seulement quelques mots de français, elle se remaria. » (DJEBAR, 2002 : 143) « Ton père, je le rencontrais par hasard : son allure de fermier comme mon propre père, maquignon de son métier et sachant à peine quelques mots de français... » (DJEBAR, 2002 : 172)

Son amour pour la langue française n'empêche cependant pas Zoulikha de s'intéresser à l'arabe classique et même dans les situations les plus critiques, elle continue à le cultiver. Quand la situation devient de plus en plus dangereuse pour elle et quand elle n'a plus d'endroit pour passer la nuit, son amie fidèle, la Dame Lionne va demander à des familles réputées nationalistes si elles sont prêtes à héberger la résistante. Or, même les dames les plus actives politiquement, refuseront de cacher Zoulikha pour

une nuit. La seconde dame sollicitée ne permet même pas à Dame Lionne de terminer sa requête : elle refuse aussitôt.

*Puis elle eut besoin de justifier sa si prompte décision par un proverbe. Sophistiquée certes, parce que, en fait vaniteuse, fière de sa langue, de sa culture arabe, de son ancêtre andalou..., elle trouva aussitôt le proverbe qui lui parut adéquat. Elle déclama donc, là, dans ce vestibule obscur et malgré l'urgence de la situation :*

*« Qui a honte de ce qui lui fait mal,  
C'est bien là, la preuve que ce mal  
lui vient ... du Diable ! »*

*Sais-tu, commente Mina avec vivacité, ce proverbe, je le connais en arabe (yalli yestehyi bi ma dharroul ma dharrou Chittan ghir hou). En effet, Lla Lbia revenant chez elle, après ces deux refus, qu'elle dut annoncer, répéta le proverbe de la dame cultivée. Cela, paraît-il, excita soudain la curiosité de Zoulikha. Je rappelle que ma mère, contrairement à mon père, était bonne en français, mais pas tellement en arabe des lettrés. Dame Lionne énonça lentement le proverbe en arabe, Hania, ma sœur, le lui traduisit en français et, malgré les circonstances, voici ma mère qui sort son crayon, un bout de papier et qui se met à le noter ... pour plus tard. (DJEBAR, 2002 : 160-161)*

Au moment où tout le monde tremble pour elle, la résistante s'applique à apprendre un proverbe arabe. Sa cadette, qui a entendu raconter cette scène tant et tant de fois, en concevra une grande fierté pour sa mère.

Un deuxième facteur situationnel qui est souvent pris en compte dans les études sur l'alternance codique concerne le sujet de la conversation. Les bilingues ne choisissent pas nécessairement la même langue pour rendre compte de sujets ayant trait à la vie familiale ou professionnelle. Ce phénomène est d'ailleurs en étroite relation avec celui de la disponibilité de termes équivalents dans les deux langues. Ainsi, nous avons rencontré les termes de *medersa* et de *moudjahedda* dans un contexte français. Dans l'autre direction, les mots français qui émergent dans des contextes arabes sont tout aussi significatifs.

À cette époque-là, Zoulikha restait souvent avec moi au refuge. (Ce mot 'refuge 'est prononcé à la française, mot étrange au milieu de ce

*parler en arabe populaire, gauchi par un accent particulier aux gens de ces montagnes, plutôt berbérophones. [...] Quand le commissaire politique (encore deux mots français !) survenait, il notait tout ce que Zoulikha apportait.* (Djebar, 2002 : 76)

Dans la même lignée, quand Hania explique comment sa mère lui a dit pourquoi elle avait quitté son premier mari : « Et tu vas peut-être rire, c'est pourtant la vérité : je n'étais pas d'accord 'politiquement' ... Elle a répété ce mot deux fois, et en français : 'politiquement. » (DJEBAR, 2002 : 142).

## **L'alternance métaphorique**

L'alternance codique ne répond cependant pas toujours à des conventions plus ou moins rigides participant aux différents facteurs de la situation de communication. De nombreuses études ont également insisté sur le caractère métaphorique des alternances codiques. Souvent, le locuteur recourt à l'alternance pour exprimer une intention, pour viser un but particulier, par le biais de fonctions stylistiques, textuelles et pragmatiques. (Giesbers, 1989 ; Valdès-Fallis, 1978)

Une de ces fonctions textuelles possibles est celle qui vise à citer, paraphraser, imiter les paroles de quelqu'un d'autre (Giesbers, 1989, 26). Nous la retrouvons dans l'exemple suivant.

— *Rappelez-vous, ce jour de l'officiel français... (La voix de tante Zohra est presque allègre) Il l'a interpellée, n'est-ce pas, ainsi que les tantes, les cousines...*

*Et l'étrangère, de reprendre l'écho des mots français, rapportés, déformés, certes par Zohra Oudai :*

— *Les femmes ... sauvages !* (DJEBAR, 2002 : 129)

L'alternance codique permet, dans une visée pragmatique, au locuteur de se conformer ou de se différencier positivement ou négativement par rapport à son interlocuteur et ainsi à structurer sa propre identité. Si le bilingue a en effet le choix en ce qui concerne la langue dans laquelle il s'adresse à son interlocuteur, il dispose en fait de trois stratégies d'adaptation du comportement

langagier. Il peut tout d'abord « utiliser la langue de son interlocuteur, ce qui constitue un cas de convergence linguistique », ensuite il peut « maintenir l'usage de sa propre langue au cours de l'échange » et il peut enfin « accentuer l'écart entre la langue qu'on utilise et celle de son interlocuteur. On parle dans ce cas de divergence linguistique. » (Bourhis, 2000) La convergence linguistique constitue un excellent moyen de gagner la sympathie de l'interlocuteur, elle permet de s'identifier à celui-ci ; elle est perçue comme très positive, d'autant plus si elle est le fruit d'une intentionnalité du locuteur plutôt que le résultat de simples conventions situationnelles. L'on a tendance à situer la divergence linguistique dans des situations de bilinguisme plus ou moins conflictuelles. Dans *La femme sans sépulture*, nous trouvons cependant un exemple qui montre que cette polarisation entre la convergence et la divergence linguistique ne se présente pas toujours de cette façon. Une des toutes premières anecdotes racontées à la narratrice au sujet de Zoulikha, présente celle-ci dans une situation délicate par rapport à une des femmes de la communauté européenne riche, maltaise en l'occurrence.

*Zoulikha, voilée et allant à une fête, a heurté dans la rue, derrière l'église, une dame européenne, et celle-ci a crié : 'Eh bien, Fatma ! ' et Zoulikha, découvrant sa voilette, lui a répliqué : 'Eh bien, Marie ? ' Elle a pris, paraît-il, un ton presque innocent. Tu sais aussi qu'elle parle si bien le français. L'Européenne, peut-être pas aussi bien, puisqu'elle vient de Malte... (DJEBAR, 2002 : 22)*

La réaction de l'Européenne ne se fait pas attendre: elle est offusquée qu'une mauresque voilée lui adresse la parole de la sorte. Zoulikha lui fera la leçon en montant sa voilette: elle ne la connaissait pas et n'avait donc aucun droit de lui parler comme elle l'avait fait. Elle ne s'appelle pas plus Fatma que l'Européenne Marie. Et les dames de Césarée de commenter, de nombreuses années après les faits :

*– Moi, je n'aurais probablement pas eu ce courage. Je comprends juste un peu de français. J'aurais pu répondre avec colère à la dame Mayo, mais en arabe ! D'ailleurs, même si j'avais parlé comme Zoulikha, c'est de mon maître que j'aurais eu peur surtout, en revenant à la maison. Me faire reconnaître ainsi dans la rue, moi une dame ! Et*

*enlever ma voilette... Quelle audace a cette Zoulikha !* (DJEBAR, 2002 : 23)

Cet exemple montre clairement que ce cas de convergence linguistique ne se présente aucun caractère consensuel. Au contraire, c'est en adoptant le code de l'Européenne, qu'elle maîtrise d'ailleurs sans doute mieux que la Maltaise, que Zoulikha peut se distancier par rapport au groupe ethnolinguistique de son interlocutrice et affirmer d'autant mieux sa propre identité.

Un exemple similaire oppose Zoulikha, jeune femme, à une femme voilée :

*Elle m'insulta [ parce que habillée à l'occidentale] :*

*– N'as-tu pas honte d'Allah ! gronda la fanatique.*

*Je ris d'une façon stridente.*

*– Qui pourra dire un jour sur qui la honte retombera ! répliquai-je, heureuse d'avoir trouvé la répartie cinglante dans notre dialecte commun.* (DJEBAR, 2002 : 171)

Une fois de plus, la convergence linguistique permet l'expression d'un antagonisme même plus fort que celui qui aurait pu s'exprimer par une divergence linguistique.

## L'alternance interdite

Mais tous ces exemples d'alternance codique entre le français et l'arabe ne peuvent nous faire oublier cette troisième langue du « triangle linguistique » si cher à Assia Djebbar ; cette langue interdite, celle des ancêtres, des femmes, des ruraux ; elle qui est rejetée aussi bien par le colonisateur français que par le nouveaux dirigeants arabes après l'indépendance : le berbère.

Tante Zohra est bien consciente de l'animosité des représentants de l'armée française par rapport au berbère et quand un officier oblige les femmes du quartier de quitter leurs maisons et de se diriger vers la forêt, elle engage sa voisine de ne pas s'exprimer dans cette langue :

[...] *L'une de mes voisines, qu'on emmenait, cria en berbère, devant moi, qu'elle ne voulait pas y aller. Oh, elle ne pleurait pas, elle se mettait en colère. Et moi, de la conseiller :*

– *Change de langage, ma fille, et obéis ! ... Voudrais-tu, ce soir, te retrouver à l'abattoir ?* (DJEBAR, 2002 : 79-80)

Un des moments clés du roman montre cependant combien l'attitude hostile par rapport au berbère restera inchangée après le changement du pouvoir. Après l'indépendance, la Tante Zohra apprend que « ceux qui avaient leur fils morts au maquis et leurs maisons détruites à la dynamite – exactement [s]on cas – avaient droit à être relogés en ville, avaient priorité sur toute maison abandonnée par les Français. » (Djebar, 2002, 134) Elle va voir Allal, responsable de la répartition, et qu'elle avait caché chez elle durant plus d'un mois et le retrouve en pleine réunion avec « plusieurs bourgeois ». Elle ne trouve pas nécessaire de rappeler ses malheurs, estimant que Allal les connaissait :

*Lorsqu'il s'est arrêté dans ses belles paroles, je lui ai simplement dit : 'Oh Allal, je suis venue pour mon dû !... Les petits chez moi attendent un toit et ici l'on m'affirme que c'est toi qui fais la répartition ! 'Il m'a interrompu vivement.*

*Il me répondit en arabe, et plutôt froidement : 'Oui, ma mère, je monterai te voir chez toi dans les prochains jours ! '*

*Il ne monta pas 'dans les prochains jours ', mais six mois après, pour me reprocher, disait-il, de l'avoir 'insulté 'et d'avoir en effet claqué la porte du pharmacien devant eux tous – eux que j'appelle 'les chacals ', ricane-t-elle.*

*Après, seulement bien après, j'ai appris que lui avoir adressé la parole en berbère, spontanément, cela l'avait gêné ; j'oubliais donc tous ces citadins groupés là !* (DJEBAR, 2002 : 136)

Et Zohra d'enchaîner par une remarque ironique :

*Je suis remontée dans cette cabane. Celle-là, elle est de l'armée française ! L'ennemi avait jugé que cela suffisait à moi et aux trois orphelins. Eh bien, moi, je te dis aujourd'hui, ô Allal : L'ennemi a raison.* (Djebar, 2002, 136)

## Conclusion

Par le biais des exemples d’alternance codique dans *La femme sans sépulture*, nous avons essayé de démontrer combien les préoccupations et interrogations d’Assia Djebar au sujet du multilinguisme individuel et collectif transparaissent à différents niveaux dans ses œuvres littéraires. Ce questionnement fondamental ne relève pas seulement d'une thématique récurrente, elle est encore et peut-être surtout à l'œuvre dans les dialogues du roman.

## Bibliographie :

Djebar, A., *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, Albin Michel, 1999  
Djebar, A., *La femme sans sépulture*, Paris, Albin Michel, 2002

Barillot, N., *Codeswitching arabe marocain/ français : remarques générales et aspects prosodiques*, in Canut, C. & D.Caubet, 2001, 119-34

Bentahila, A. & E. E. Davies, *The syntax of Arabic-French code-switching*, *Lingua*, 59, 1983, 303-30

Billiez, J., *Les jeunes issus de l'immigration algérienne et espagnole à Grenoble : quelques aspects sociolinguistiques*, *International Journal of Sociology of Language*, 54, 1985, 41-56

Blom, J.P. & J.J. Gumperz, *Social meaning in linguistic structure : code-switching in Norway*, in Gumperz, J.J. & D. Hymes (éds.), *Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972, 407-34

Bourhis, R.Y., e.a., *La psychologie sociale de la communication multilingue*, *Diversité Langues*, V, 2000, en ligne <http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite>

Calle-Grüber, M., *Assia Djebar ou la résistance de l'écriture : Regard d'un écrivain d'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001

Canut, C. & D.Caubet, *Comment les langues se mélangent : Codeswitching en Francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2001

- Caubet, D., *Comment appréhender le codeswitching ?* in Canut, C. & D.Caubet, 2001, 21-32
- Dabène, L. & D. Moore, *Bilingual speech of migrant people*, in Milroy, L. & P. Muysken, *One speaker, two languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 17-44
- DiSciullo, A., e.a., *Government and code-switching*, *Journal of Linguistics*, 22:1, 1986, 1-24
- El Minaoui, L., *Arabe marocain, Tamazicht et français : L'alternance codique chez un travailleur immigré d'origine marocaine*, in Canut, C. & D.Caubet, 2001, 159-80
- Gardner-Chloros, P., *Language selection and switching in Strasbourg*, Oxford, Clarendon Press, 1991
- Gauvin, L., *Assia Djebab. Territoire des langues : entretien, Littératures*, 101, février 1996, 73-87
- Giesbers, H., *Code-switching tussen dialect en standaardtaal*, Amsterdam, P. J. Meertens-Instituut, 1989
- Grosjean, F., *Life with two languages : An introduction to bilingualism*, Harvard University Press, 1982, Cambridge
- Grutman, R., *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au 19e siècle québécois*, Montréal, Fides, 1997
- Heller, M., *The politics of code-switching and language choice*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 13, 1992, 123-42
- Hornung, A. & E. Ruhe (éds.), *Postcolonialisme & autobiographie: Albert Memmi, Assia Djebab, Daniel Maximin*, Amsterdam, Rodopi, 1998
- M'Barek, M. & D. Sankoff, *Le discours mixte arabe/ français : emprunts ou alternances de langues ?*, *Revue Canadienne de Linguistique*, 33, 1988, 143-54.
- Pfaff, C., *Constraints on language mixing: intrasentential code-switching and borrowing in Spanish/ English*, *Language*, 55, 1979, 291-18
- Poplack, S., *Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL : Towards a typology of code-switching*, *Linguistics*, 18 : 7-8, 1980, 581-618
- Romaine, S., (1995), *Bilingualism*, Oxford, Blackwell

- Swigart, L., *Two codes or one ? The insider view and the description of code-switching in Dakar*, Journal of Multilingual/Multicultural Development, 13, 1992, 83-102
- Valdes-Fallis, G., *Code-switching among bilingual Mexican-American women : Towards an understanding of sex-related language alternation*, International Journal of the Sociology of Language, 7, 1977, 65-72.
- Weinrich, *Languages in contact*, La Haye, Mouton, 1968
- Woolford, E., *Bilingual code-switching and syntactic theory*, Linguistic Inquiry, 14, 1983, 530-36